

4 – budget primitif 2014 – vote du budget principal et du budget annexe fossoyage

Groupe communiste – Raymond LANNUZEL

Monsieur le maire, chers collègues,

Les élus communistes l'avaient souligné lors du débat d'orientations budgétaires : le contexte dans lequel se prépare le budget 2014 n'est pas favorable. Les collectivités locales sont placées en première ligne pour faire face à une paupérisation croissante de la population alors même qu'elles sont mises à contribution dans le redressement des comptes publics de l'Etat et que la baisse des dotations continue de peser sur nos budgets. **La situation de notre pays, des salariés, appelle une autre politique que celle mise en œuvre actuellement par le gouvernement.**

Cela dit, l'orientation de ce budget 2014, montre, une nouvelle fois, que la ville de Nantes peut s'enorgueillir d'une politique de gauche au service des habitants et le plus souvent de ceux d'entre eux qui sont les plus fragilisés. Ce budget respecte les engagements financiers pris au début du mandat et nous nous en félicitons :

- s'agissant en particulier de la conduite d'une fiscalité équitable sans augmentation des taux et maintenant une politique d'abattement,
- s'agissant enfin du maintien d'un haut niveau d'investissement.

Mais ce budget est bouclé alors même que la Ville se voit privée d'un peu plus de 3 millions d'euros au titre de sa contribution au redressement des comptes publics, que la dotation forfaitaire de l'Etat baisse de 4,8 % et que celles correspondants aux compensations fiscales devraient diminuer de 19,3 % ! A cet égard, le rôle de Nantes Métropole est loin d'être neutre, les dotations de la communauté urbaine progressant de 2,4 %, garantissant ainsi une répartition juste et équitable des ressources entre les villes et l'agglomération.

La ville n'augmentera pas les taux des impôts locaux et cela est tout à son honneur. Il nous faudra cependant être attentif au fait que, régulièrement, les recettes tarifaires continuent elles à progresser : + 4,2 % en 2014. Appliquées aux accueils périscolaires et aux multi-accueils de la petite enfance, alors que des préoccupations continuent à s'exprimer avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, cette augmentation tarifaire ne saurait pallier l'insuffisance globale de nos recettes. De la même façon, **la maîtrise des dépenses de personnel, avec cette année encore le gel des effectifs, constitue un vrai handicap au déploiement des services publics communaux.** Enfin, si le désendettement de la ville, pour la 20^{ème} année consécutive, permet de réduire les charges financières, il reste que la précarité de nos relations avec les établissements financiers, ne permet guère un recours à l'emprunt sécurisé.

Avec 76 millions d'euros d'investissements, la ville montre qu'elle ne relâche pas ses efforts pour améliorer l'offre d'équipements. C'est le cas de la politique éducative, de loisirs enfance/jeunesse mais aussi de la politique culturelle avec le pôle d'enseignement supérieur du spectacle vivant Bretagne-Pays de Loire et les travaux du grand musée d'Art, de la politique sportive avec la création d'un double gymnase dans le cadre de la construction du lycée de l'Île de Nantes, de l'aménagement des espaces verts avec la poursuite de l'aménagement du parc des Oblates ou enfin de l'entretien durable du patrimoine bâti de la ville favorisant les économies d'énergie. **C'est pour ce budget, et les choix politiques locaux qui en découlent, que les élus communistes voteront.**

Pour conclure, je voudrais dire ici combien il sera décisif pour l'avenir d'assainir la situation financière de nos collectivités. Cela appelle une vraie réforme fiscale, inversant la logique mise en œuvre par le précédent gouvernement, logique consistant à faire porter l'essentiel de l'effort contributif sur les ménages plutôt que sur les actifs financiers des entreprises. Cela appelle une vraie réforme du système bancaire par la mise en place d'un véritable pôle public dédié aux collectivités locales.

Je vous remercie de votre attention.